

Mettre ses cours à jour

Par **jurisaffaire**, le **24/06/2019** à **15:31**

Bonjour à tous !

Je suis étudiante en master 1 droit des affaires, mais peu importe, ma question peut concerner n'importe quel étudiant en droit, voire praticien.

Au cours des années d'études, les profs nous conseillent de mettre nos cours à jour, de suivre l'actualité juridique, etc.

Mais qu'entendent-ils par mettre son cours à jour ? J'imagine qu'il s'agit de vérifier les nouvelles lois, et les nouvelles jurisprudences, s'il y en a.

Puis, concernant l'actualité juridique, un chargé de TD nous a conseillé de s'y attarder au moins 2h par semaine. Quelles revues me conseillez-vous ? Plutôt une revue générale ou spécialisée ? Dois-je prendre des notes de tout ce que je trouve, et les rapporter des les cours pour les mettre à jour ? Il y a des nouveautés tous les jours, il est quasiment impossible de tout relayer, et si les cours sont amenés à être complétés à chaque fois, ils finiraient par devenir brouillon et très longs.

Si quelqu'un à une "méthodologie" concernant la mise à jour des cours, et la bonne façon de se tenir au courant de l'actualité juridique, merci de la partager !!!

Par **Lorella**, le **24/06/2019** à **20:27**

bonsoir.

Peut-être un asterisque (maj au ../../..) pour renvoi sur une page independante ; cela serait plus lisible.

Par **Clément Passe-Partout**, le **24/06/2019** à **21:32**

Le bon réflexe à avoir est de checker en chaque début de semaine les sommaires des revues juridiques hebdomadaires type AJDA, D. etc.

Si vous voulez compléter certains pans, utilisez, aussi, les encyclopédies juridiques en ligne ou les Jurisclasseurs. Beaucoup sont mis à jour régulièrement.

Ou alors, de façon plus ludique, vous pouvez utiliser Twitter. En suivant beaucoup d'enseignants en droit, vous verrez beaucoup d'actu' passer. C'est ce que je fais.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2019** à **08:22**

Bonjour

Moi je prenais mes cours à la main. Je faisais des fiches actualités juridiques et je les mettais dans la section appropriée.

Si vous prenez vos cours par ordi, ce sera beaucoup plus simple en utilisant la méthode que vous suggère Lorella.

Par **LouisDD**, le **26/06/2019** à **09:55**

Salut

A savoir que pour tout ce qui est JP, les différents AJ de chez Dalloz (contrat, sociétés plus particulièrement en droit des affaires) dans leurs articles commencent par un petit cadre résumé qui en général suffit à se mettre à jour (ça évite de se taper l'arrêt à lire, plus le commentaire complet de l'auteur).

Pareil en général lorsqu'il y a de grosse réforme de faites, ou un projet de loi qui se discute, les auteurs en font de très bons commentaires avec les apports les dangers etc...

Pour moi les revues c'est le top, pas besoin de tout lire, juste feuilleter le sommaire repérer ce qui vous intéresse vraiment (sachant que l'université si abonnée à Dalloz dans la BU en ligne, le site permet de télécharger page par page les revues donc faut juste sélectionner ce qui vous intéresse... c'est ce que je faisais et j'intercalais les articles dans mon cours)

Après le cours actualisé presque au jour le jour, ce sera surtout quand vous travaillerez et que les erreurs due à votre obsolescence en terme de connaissance auront de réels impacts...

À plus